

CONTRIBUTION ESS FRANCE CONSULTATION EU - EXAMEN A MI-PARCOURS DU PLAN D'ACTION EU ESS

ESS France, organisation reconnue représentative de l'économie sociale et solidaire (ESS) en France par la loi du 31 juillet 2014, accueille positivement cette consultation de ce tout premier plan d'action européen de l'économie sociale (SEAP) ardemment souhaité et coconstruit avec l'ensemble des parties prenantes de l'ESS européenne.

Sa publication n'est pas une fin en soi, il fallait le rendre concret et c'est ce à quoi la Commission européenne et ses services se sont attachés dès son adoption en décembre 2021 à travers également la publication du « Parcours de transition » destiné à faciliter la transition écologique et numérique de l'ESS. Les entreprises et organisations de l'ESS devaient également, pour le faire vivre, se l'approprier, ce qu'ESS France a proposé à travers son [webinaire](#) en janvier 2022, le tout premier du genre avec plus de 400 participants du monde entier.

ESS France soutient les réponses et recommandations associées de Social Economy Europe dans son avis & appelle à un financement dédié & à un suivi des actions - réussites & freins potentiels - tout au long du processus pour une mise en œuvre concrète du SEAP. Cette révision à mi-parcours est inscrite comme l'une des actions clefs, son suivi tout comme son évaluation doivent l'être tout autant pour tendre à une V2 à horizon 2040.

Question 1 : Quelles ont été les réalisations les plus significatives dans la mise en œuvre du plan d'action pour l'économie sociale depuis son adoption en 2021 ?

- L'adoption en novembre 2023 de la [Recommandation du Conseil relative à l'élaboration de conditions-cadres de l'économie sociale](#). En France, la loi cadre de 2014 a permis de faire reconnaître l'ESS comme « mode d'entreprendre et de développement économique », de définir des principes communs ainsi qu'un écosystème favorable à l'ESS. Cette Recommandation arrive à point nommé et fait écho aux [travaux d'évaluation](#) de cette loi menée en 2024 par le Conseil supérieur de l'ESS et amène ESS France à contribuer à la Stratégie de développement de l'ESS française dont la publication, sur l'été 2025, pourrait également venir amender et proposer de nouvelles actions pour le SEAP.
- En termes de communication, ESS France salue la [création du portail de l'économie sociale de l'UE](#) en juin 2023 illustrant l'Année européenne pour les compétences. Si celui-ci, en tant que guichet unique est salué comme étant une initiative clef du SEAP, *ESS France souhaite son amélioration par la co-construction avec les acteurs de l'ESS de chaque Etat membre & appelle à un suivi régulier pour une mise à jour réelle et effective.*
- En termes d'éducation, ESS France souligne la pertinence de la mise en place de [l'académie de politique de l'entrepreneuriat des jeunes \(YEPA\)](#) & s'associe pleinement aux travaux à travers sa coupole de représentation – Social Economy Europe – pour relever les défis et donner aux jeunes entrepreneurs les moyens d'agir & encourager les États membres à proposer de meilleurs dispositifs de soutien aux futurs entrepreneurs.
- En termes de financement, la relance du programme InvestEU est essentielle pour que l'UE puisse répondre aux enjeux industriels et mener sa double transition écologique et numérique. Toutefois le programme InvestEU doit être renforcé et des freins doivent être levés pour que les entreprises et organisations de l'ESS puissent pleinement en bénéficier. *ESS France soutient les recommandations formulées issues de la note de positionnement coordonnée par Social Economy Europe sur InvestEU¹.*

Question 2 : Quels nouveaux développements avez-vous observés dans l'écosystème de l'économie sociale depuis l'adoption du plan d'action ?

- Si la Recommandation du Conseil est l'une des initiatives clefs, le SEAP a été la première pierre sur l'édifice de la reconnaissance de l'ESS et surtout de sa définition. En effet, les recommandations et résolutions sur l'ESS en suivant du SEAP en 2022 de l'OIT et de l'OCDE reprennent toutes cette définition universelle de l'ESS devenue internationale depuis 2023 (et 2024) suite à l'adoption par les Nations-Unies qui vient également marquer la reconnaissance du potentiel de l'ESS dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable. **ESS France plaide pour que cet alignement des planètes qui a pu être observé durant ces cinq dernières années puisse se poursuivre à travers la mise en œuvre concrète et ambitieuse de l'ensemble de ces recommandations au niveau international.**

¹ <https://www.socialeconomy.eu.org/wp-content/uploads/2024/05/InvestEU-policy-paper-2.pdf>

- Les différentes présidences du Conseil de l'UE de 2022 à 2024 ont été de formidables tribunes pour le SEAP et la reconnaissance de l'ESS. La France sous la présidence d'Olivia Grégoire, secrétaire d'État à l'ESS, a donné le coup d'envoi de la toute première conférence informelle des ministres de l'UE en charge de l'ESS en 2022 qui trouve son apogée sous la présidence belge en 2024. **ESS France appelle la Commission européenne à poursuivre ses efforts pour mettre en œuvre le Plan d'action pour l'économie sociale, conformément à la Feuille de route de Liège pour l'économie sociale², signée par les représentants de vingt et un gouvernements de l'Union européenne.**
- Ce « momentum pour l'ESS » s'est traduit en France par la création d'unités ministérielles spécifiques et de dialogues institutionnalisés avec les acteurs de l'ESS & **doit se poursuivre dans l'Union européenne.**
- Il s'est également traduit par une pléthore de communications sur l'ESS autour d'avis émanant du CESE, de feuilles de route lors des Présidences du Conseil de l'UE mais également de documents plus techniques comme la publication du [rapport EISMEA](#) sur l'analyse comparative des performances socio-économiques de l'économie sociale de l'UE. **ESS France appelle à un soutien financier de la recherche en ESS.**

Question 3 : Quels secteurs pourraient être soutenus le plus efficacement par les modèles et les approches d'affaires de l'économie sociale dans les années à venir ?

L'ESS permet de faire vivre la solidarité du premier jusqu'au dernier kilomètre, en assurant la réponse aux besoins essentiels de nos concitoyens et en apportant des réponses multiples, adaptées et innovantes, aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. **L'ESS est présente dans tous les secteurs d'activités et son approche transversale doit permettre d'influencer toute l'économie.** La Commission européenne a par ailleurs reconnu l'ESS comme l'un des quatorze écosystèmes industriels clés pour la reprise et la résilience de l'Europe.

En accord avec les recommandations formulées par Social Economy Europe, les secteurs seraient :

- Services sociaux et soins de santé, éducation, compétences et formations des jeunes
- Autonomie industrielle et innovation
- Impulsion démocratique, modèle social européen de croissance et Etat de droit
- Cohésion sociale et territoriale, lutte contre la pauvreté et les inégalités
- Préparation à la crise et protection des citoyens
- Mobilisation financière et investissement
- Fourniture de logements
- Autonomie énergétique et énergie propre
- Innovation numérique et sociale
- Agriculture, souveraineté alimentaire et systèmes alimentaires durables
- Economie circulaire

Question 4 : Quelles mesures devraient être prioritaires pour la période 2026-2030 pour aider l'économie sociale à atteindre son plein potentiel ?

- Mettre en œuvre, suivre & évaluer la Recommandation du Conseil relative à l'élaboration de conditions-cadres de l'économie sociale est prioritaire. Conformément aux principes du Socle européen des droits sociaux (SEDS), cette recommandation a pour but de favoriser l'accès au marché du travail et l'inclusion sociale en aidant les États membres à promouvoir des cadres stratégiques et réglementaires propices à l'ESS ou des mesures qui facilitent son développement. **ESS France plaide pour que les objectifs de cette recommandation soient inclus dans le processus du semestre européen³.**
- En raison de sa dimension transversale, considérer l'ESS comme un allié des institutions pour promouvoir de nombreuses politiques telles que la mise en œuvre de la stratégie européenne pour l'égalité des genres, l'accélération de la transition numérique et environnementale et le soutien à la stratégie industrielle de l'UE⁴.
- Mettre pleinement en œuvre le SEDS. **ESS France s'associe à l'appel lancé en juin 2025 par la Commissaire européenne Roxana Mînzatu, demandant à la Commission européenne de revoir et**

² Feuille de route de Liège pour l'économie sociale dans l'Union européenne, février 2024.

³ https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:C_202400882

⁴ https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:C_202400882

renforcer son plan d'action pour la mise en œuvre du SEDS adopté en mars 2021, et s'associe à l'avis d'initiative du CESE⁵ adopté en juin 2025 présentant une série de recommandations en ce sens.

- Préserver et renforcer les lignes budgétaires consacrées à l'ESS dans les CFP et les budgets annuels à savoir notamment (pour plus de détails – réponse d'ESS France à la consultation EU sur le CFP 28-34 & Appel à mobilisation [Mouvement associatif / ESS France](#)) :
 - Un Fonds social européen⁶ & un Fonds européen de développement régional forts et indépendants avec des ressources accrues.
 - Garantir les opportunités d'investissement et de financement pour l'ESS.
 - Une architecture simplifiée des fonds & conforme aux valeurs de l'UE qui reconnaisse le rôle et le potentiel de l'ESS & accroître la variété des instruments financiers adaptés aux spécificités de l'ESS.
- Assurer la continuité du volet social au titre d'InvestEU dans le prochain cadre financier pluriannuel 28-34.
- Renforcer le cadre de la finance durable par une révision de la réglementation EuSEF, afin de faire du label EuSEF un outil efficace d'affectation des capitaux à l'ESS.
- Mettre en place des stratégies industrielles permettant une véritable souveraineté économique de l'UE (relocalisation et stratégie de filière) concourant à l'intérêt général.
- Préserver voire renforcer le soutien aux écosystèmes territoriaux de l'ESS.
- Restaurer ou créer des unités dédiées à l'ESS au sein de la Commission européenne (Cf. [Tribune Social Economy Europe](#)).
- Lutter contre la financiarisation de certains secteurs d'activités dont la santé / offre de soins, les services médico-sociaux et les services d'assurance complémentaire. Privilégier les entreprises et organisations de l'ESS & restreindre la place des acteurs du lucratif via une limitation des excédents possibles sur ces activités.
- Veiller à ce que les enjeux et les pratiques de l'ESS développées en Outre-mer soient pleinement intégrés, tant dans les mécanismes de financement que dans les systèmes de collecte et de remontée des données, afin de faciliter l'accès des entreprises de l'ESS situées dans l'Europe des océans aux dispositifs et outils favorables à leur développement.
- Encourager une reconnaissance réciproque du statut de mutuelles entre les Etats membres de l'UE.
- Pour réussir à faire de l'ESS un levier majeur de résilience et de renforcement de la stratégie européenne dans la recherche de l'intérêt général et celui des générations futures, il est impératif que la proposition d'initiative législative sur les activités transfrontières des associations soit adoptée (Cf. Avis du Conseil supérieur de l'ESS 2024). ESS France souhaite également que ce texte puisse servir d'appui au développement de l'ensemble des formes non lucratives de l'ESS dans l'Union européenne, à savoir les fondations et les mutuelles.
- Etendre l'application de l'arrêt dit Paint Graphos (affaire C-78/08) aux autres formes d'entreprises de l'ESS respectant les mêmes critères que ceux mentionnés dans l'arrêt de la CJUE en 2011 afin de compenser leur désavantage compétitif et de leur permettre de lutter sur un même pied d'égalité avec les entreprises à but lucratif.
- S'assurer de la révision des directives sur les marchés publics (Cf. contribution d'ESS France à la Consultation de la Commission EU éponyme⁸), avec l'objectif d'améliorer l'accès des acteurs de l'ESS :
 - Pour sortir de la logique qui voit le prix le plus bas comme principal critère d'attribution, et assurer à la place, une réelle prise en compte des critères qualitatifs (art. 18(2) de la directive 2014/24/UE)

⁵ <https://www.eesc.europa.eu/en/our-work/opinions-information-reports/opinions/new-action-plan-implementation-european-pillar-social-rights>

⁶ [Résolution du Parlement EU adoptée le 11 mars 2025](#)

⁷ [Avis du Parlement EU adopté le 7 mai 2025](#)

⁸ [Contribution d'ESS France à la Consultation de la Commission européenne sur les directives sur la passation des marchés publics et l'attribution de contrats de concession mars 2025](#)

- & d'introduire une préférence européenne pour ne pas pénaliser les acteurs qui respectent les standards et les objectifs européens concernant le droit du travail et la transition écologique.
- Réviser la réglementation sur les aides d'Etat⁹ :
 - La publication de [l'Etude sur les aides d'État à l'accès au financement des entreprises sociales et à l'embauche de travailleurs défavorisés sous forme de subventions salariales en avril 2024](#) a constitué une étape importante dans la mise en œuvre du SEAP en offrant un aperçu complet du manque d'adaptation du cadre aux spécificités de l'ESS. Les conclusions et recommandations de l'étude tracent une voie claire vers un réexamen efficace du RGEC qui permettrait d'utiliser pleinement les aides d'État à l'appui de l'ESS et de la transition équitable qu'elle soutient, tout en garantissant des conditions de concurrence équitables.
- Favoriser la création d'observatoires de l'ESS et de comptes satellites aux niveaux national et européen pour obtenir de meilleures données et statistiques.
- Porter politiquement les transitions écologique et numérique & que des financements spécifiques leurs soient dédiées.
- Reconnaître le rôle intrinsèque de l'ESS dans la défense de la démocratie, de l'espace de la société civile et de la résilience locale.

Question 5: Y a-t-il des initiatives spécifiques ou des exemples de bonnes pratiques qui, selon vous, devraient être mis en évidence ou reproduits dans l'ensemble de l'UE ?

ESS France soutient les recommandations formulées par Social Economy Europe dans son avis & propose, outre de s'inspirer de son plaidoyer/actions sur la [Transition écologique](#), l'[Observation](#) & les [achats responsables](#), de :

- Mettre en évidence que les entreprises de l'ESS jouent un rôle clé dans la transition écologique et sociale. L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a démontré qu'une intégration volontariste des structures de l'ESS dans la commande publique est possible et bénéfique. (Cf. [contribution d'ESS France à la Consultation de la Commission EU sur les directives EU marchés publics](#))
- Reproduire dans le secteur du médico-social, la pratique développée par le [SSAM et le Conseil départemental des Landes](#) où il n'y a que des acteurs du non lucratifs, une pratique qu'il est possible d'étendre sans besoin de recourir à des moyens juridiques.
- En France, la finance sociale a été autorisée à prendre de l'expansion et à orienter des investissements privés importants vers l'ESS par le biais du modèle de fonds 90/10. Ces fonds, composés à 90 % d'actifs ESG cotés et à 10 % d'actifs d'ESS non cotés, permettent aux investisseurs particuliers de participer au financement de l'économie sociale sans compromettre leurs préférences en matière de risque ou de rendement. La France est le seul État membre à appliquer ce modèle, car la réglementation OPCVM ne permet pas la distribution transfrontalière des fonds 90/10. Cependant, ce modèle présente un grand potentiel de réplique, qui pourrait être fortement encouragé par de légers ajustements réglementaires (principalement en faveur des OPCVM et des EuSEF). Au niveau communautaire, cette logique pourrait être intégrée au Pan-European Personal Pension Product, afin de permettre d'aligner ce produit d'épargne avec le financement des objectifs stratégiques de l'Union et de donner aux citoyens européens une manière de donner du sens à leur épargne de long terme sans sacrifier la sécurité de leur capital.
- Inviter les différents États européens à utiliser une partie des fonds européens pour mettre en place un fonds dédié à l'ESS : exemple du PERTE en Espagne.
- S'inspirer de la carte collaborative développée par ESS France recensant plus de 3000 structures de l'ESS qui font la transition écologique dans les territoires donnant plus de visibilité au caractère « systémique » de l'ESS dans cette conception de l'économie ([carteco-ess.org](#)).
- Favoriser l'appui à l'animation des pôles territoriaux de coopération économique en région (Cf. exemple du Mouvement des PTCE) et la mise en réseau plus globale des acteurs par filière dans l'ESS sur les enjeux de transition verte (textiles, bâtiment, résilience alimentaire, électronique...) (Cf. exemple de [l'Union pour le réemploi solidaire](#)).

ESS France sera attentive au suivi de cette consultation & se tient à disposition pour participer aux auditions à venir.

⁹ Un avis d'ESS France est en cours & sera envoyé aux services de la Commission européenne.